

... à trouver les voies et moyens. On objecte que l'Etat paie déjà 22 millions de pensions, mais que ces pensions sont hors de propos, car elles ne sont que le résultat de la décadence des institutions militaires. On objecte encore que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune. On objecte encore que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

LETTRE DE PARIS

(de notre correspondant particulier)

Paris, le 7 juin 1881.
Après un scrutin de liste continué avec une vivacité qui ne s'explique pas, si ce n'est par le fait que l'Assemblée nationale est en train de voter la loi de finances, le scrutin a été clos par la suppression de la liste de M. Gambetta.

LETTRE DE ROME

(de notre correspondant particulier)

Rome, le 7 juin 1881.
Le discours du Pape aux pèlerins allemands, le 2 juin 1881, a été l'occasion d'un grand événement. Le Pape a prononcé devant les pèlerins allemands, à une importance exceptionnelle, parce qu'il démontre que, malgré tout le mauvais vouloir des gouvernements et malgré aussi les intrigues et les pressions des partis politiques, le Pape n'en persistera pas moins dans la voie qu'il s'est tracée à lui-même dès le début de son glorieux règne.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

... à l'Assemblée nationale. On objecte que l'Etat ne peut pas payer plus de 22 millions de pensions, car il n'a que 22 millions de recettes. Mais il convient de remarquer qu'on entre volontiers dans les services civils, qu'on est plus intéressé à servir l'Etat qu'à servir l'armée, et qu'on y voit un moyen de fortune.

pourquoi on attribue une grande importance à ce discours du Pape et on croit généralement que les paroles sévères de Léon XIII, loin d'interrompre les négociations en cours ne feront que hâter la solution favorable de la question du Kulturkampf.

Léon XIII a été vivement affecté par la mort de Mgr Vincent Annetti, évêque auxiliaire du cardinal Bilio, dans son diocèse suburbicaire de Sabine. Mgr Annetti a été camérier secret de Léon XIII pendant deux ans et c'était un prélat d'une valeur incontestable et d'une piété édifiante. Mgr Annetti faisait partie de ceux que le Pape actuel aimait à récompenser à cause de leur amour pour l'étude et pour la science.

On a appris avec le plus grand plaisir à Rome que le gouvernement anglais a donné l'ordre formel au gouverneur de Malte de ne permettre dans les écoles que l'enseignement de la religion catholique, la seule qui soit pratiquée dans ce pays. Voilà donc encore un noble exemple que le protestantisme Angleterre nous donne et qui est la conséquence de l'amour qu'elle porte à l'ordre et à la liberté. Que diront les radicaux de cette politique religieuse du gouvernement whig présidé par leur ami M. Gladstone ?

J. G.

Enfin, aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, le gendarme de l'église Saint-Martin a sonné le tocsin. Des secours étaient réclamés au boulevard de la Chapelle, vers le pont de la Chapelle, dans une meunerie située non loin du canal. Une partie du bataillon des Sapeurs-Pompiers se trouva réunie et vingt minutes plus tard, la pompe à vapeur avec son arrière-train et trois autres pompes étaient sur le théâtre de l'incendie, prêt à fonctionner sous la direction de M. Argelès, commandant.

La chronique des incendies : Un feu de cheminée s'est déclaré, hier après-midi, chez M. Duhamel, épicer, rue des Longues-Haies. Au moment où l'on s'est aperçu de ce commencement d'incendie, le feu avait déjà gagné le plancher d'une chambre du premier étage. Il a été comprimé après un quart d'heure d'efforts. Les pertes, évaluées à une assurance, sont sans importance.

On nous informe d'Henri que la foudre est tombée, hier après-midi, sur une meule de blé qui a été complètement consumée.

Les ouvriers retirés dans les ateliers des maîtres charpentiers paraissent tenir bon et ne plus vouloir abandonner l'ouvrage. A Marquise, les difficultés survenues entre le directeur de l'exploitation et les ouvriers sont apaisées.

A Denain, les ouvriers de l'usine Cail, qui, au nombre de 400 avaient quitté le travail le dernier jour de la semaine ont touché leur paie samedi. Le travail sera repris aujourd'hui. Les ouvriers ont été remis samedi à ceux qui veulent quitter les ateliers.

L'apaisement tend donc à se faire sur toute la ligne.

Bulletin Economique
Les colis postaux
Des réclamations se sont produites, relativement au remboursement du prix de bulletins d'expédition et d'affranchissement des colis postaux pour l'intérieur, qui ne peuvent plus être utilisés par suite d'erreur de rédaction ou autre.

Le public est informé que les gares, stations et bureaux de ville des compagnies participant au transport des colis postaux sont tenus de rembourser le prix des bulletins hors d'usage qui leur sont présentés, à la condition que le remboursement soit adhérent au bulletin, et sous déduction, pour chaque formule, du droit de timbre de six centimes acquis au Trésor.

M. Cochery travaille depuis plusieurs semaines à la préparation des mesures nécessaires pour étendre à l'Algérie le nouveau système des colis postaux.

Négociations commerciales
avec l'Angleterre
Les plénipotentiaires envoyés à Londres pour le renouvellement du traité de commerce avec l'Angleterre est de retour à Paris. Le gouvernement anglais paraît peu satisfait des réductions qu'on lui a faites. Cette promesse a été prorogée jusqu'à la fin de l'année.

Un autre accident est survenu à peu près à la même heure, dans la rue de Valenciennes. Un jeune homme de 14 ans, François Hermas, âgé de 14 ans, est tombé d'un toit, haut de trois mètres. Il n'a heureusement été que peu grièvement blessé à l'œil gauche.

Les marchands de parapluies sont dans l'allégresse. C'est aujourd'hui la Saint-Médard et il a plu pendant une grande partie de la journée. Si le dicton dit que nous voilà donc exposés à un déluge.

Trois individus ivres parcouraient hier, à Roubaix, la rue Saint-Jean prolongée. L'arrivée d'un agent en mit deux en fuite ; mais le troisième, nommé Schaf, dont les jambes se sont montrées rebelles, a été atteint. Il n'a alors trouvé rien de mieux que d'inviter le policier à faire arrêter à Lille, sous inculpation d'entraîner à la liberté du travail.

Frégier, rencontrant un ouvrier carrier de la maison Vrancken, n'a trouvé rien de mieux à faire que de l'injurier et de le menacer même parce qu'il travaillait à de conditions que, lui Frégier, n'approuvait pas. Il aura à répondre de ses paroles impétives à une des prochaines audiences du tribunal correctionnel.

Les militaires réservistes des classes 1875 à 1879 portés manquants à l'appel du 19 mai dernier à Tourcoing, sont condamnés à deux jours de prison. Ils devront subir cette peine à la citadelle de Lille.

Voici leurs noms : Lecomte, Dumoulin, Boyé, Libert, Darry, Lelièvre, Delour, Lesus, Vivron, Debbar, Boger, Hazebrouck, Plouvier, Pollat, Belle, Deurousseaux, Dhaze, Delmazure, Deleu, Duterte, Dutoit, Six-Decastelaere, Baisez, Buchy, Desbonnet, Hourquin, Davos, Fretin, Dumaz, Desarmont, Lescaumont, Vandembuck, Castel, Dutriez, Augier, Leblanc, Leduc, Destailleurs, Delport, Lepers.

On lit dans la *Vraie France* : Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Fernand Palmier a été acquitté samedi par le tribunal correctionnel de Dunkerque. Il comparait sous la double accusation d'avoir :

1° Méconnu le mort par écrit anonyme « un sieur Portobois », s'il ne commettait pas les homicides spécifiés dans cet écrit ;

2° Outragé par paroles un officier de police judiciaire, en lui dénigant des faits édictés qui lui seraient imputés.

La défense de notre collaborateur a été présentée, avec beaucoup de lucidité, de verve et de raison, par notre honorable ami, M. Blyard, assisté de M. Lemaire, bâtonnier de l'ordre des avocats de Dunkerque, et de M. Georges Dumont, avocat.

Le siège du ministère public était occupé par M. le substitut Laspagnol ; nous ne dirons rien de l'insuccès de ce magistrat, car tous les auditeurs l'ont immédiatement apprécié.

frances. Les Chambres ayant déjà voté pour les manœuvres, au budget de 1881, un crédit de 1,400,000 fr., le gouvernement demande un crédit supplémentaire de 1,185,000 fr.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Voici les votes des députés du Nord dans la commission sur l'article 1er du projet de loi de finances concernant le projet de loi et les propositions de loi allouant des suppléments de pensions aux anciens militaires et marins et à leurs veuves, retraités sous les régimes antérieurs à ceux des lois de 1878 et 1879.

Ont voté pour : MM. Brasse, Bergerot, Debuchy, Alfred Girard, Guillemin, baron de Lagrange, Louis Legrand, Plichon, des Rotours, Teilliez-Béthune.

Ont voté contre : MM. Clirin, Frouin, Pierre Legrand, Masure, Menton, Scrépel.

N'a pas pris part au vote : M. de Marcq.

La Chambre des députés a adopté.

La chronique des incendies : Un feu de cheminée s'est déclaré, hier après-midi, chez M. Duhamel, épicer, rue des Longues-Haies. Au moment où l'on s'est aperçu de ce commencement d'incendie, le feu avait déjà gagné le plancher d'une chambre du premier étage. Il a été comprimé après un quart d'heure d'efforts. Les pertes, évaluées à une assurance, sont sans importance.

On nous informe d'Henri que la foudre est tombée, hier après-midi, sur une meule de blé qui a été complètement consumée.

Enfin, aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, le gendarme de l'église Saint-Martin a sonné le tocsin. Des secours étaient réclamés au boulevard de la Chapelle, vers le pont de la Chapelle, dans une meunerie située non loin du canal. Une partie du bataillon des Sapeurs-Pompiers se trouva réunie et vingt minutes plus tard, la pompe à vapeur avec son arrière-train et trois autres pompes étaient sur le théâtre de l'incendie, prêt à fonctionner sous la direction de M. Argelès, commandant.

La chronique des incendies : Un feu de cheminée s'est déclaré, hier après-midi, chez M. Duhamel, épicer, rue des Longues-Haies. Au moment où l'on s'est aperçu de ce commencement d'incendie, le feu avait déjà gagné le plancher d'une chambre du premier étage. Il a été comprimé après un quart d'heure d'efforts. Les pertes, évaluées à une assurance, sont sans importance.

On nous informe d'Henri que la foudre est tombée, hier après-midi, sur une meule de blé qui a été complètement consumée.

Enfin, aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, le gendarme de l'église Saint-Martin a sonné le tocsin. Des secours étaient réclamés au boulevard de la Chapelle, vers le pont de la Chapelle, dans une meunerie située non loin du canal. Une partie du bataillon des Sapeurs-Pompiers se trouva réunie et vingt minutes plus tard, la pompe à vapeur avec son arrière-train et trois autres pompes étaient sur le théâtre de l'incendie, prêt à fonctionner sous la direction de M. Argelès, commandant.